

Comme il faut s'y attendre, DeSève ne répond pas à ces allégations. Sa tactique consiste à demander à deux reprises des précisions supplémentaires de façon à gagner du temps. Sa tactique est-elle profitable? On l'ignore. Toujours est-il que Janin ne donne pas immédiatement suite à sa cause et la laisse sur les tablettes. En janvier 48, il fait mine d'y revenir car il change de procureur. DeSève se décide alors à contre-attaquer en demandant à Janin de comparaître à son tour et d'amener avec lui certains documents incriminés. La cause n'aura pas de suite en cour, car Janin mourra avant.

Revenons pour le moment un peu en arrière, à la fin de la guerre. Déjà en avril 44 la revue **Le film**, dévouée entièrement au cinéma américain, annonce que la libération de la France est proche parce qu'en Californie on a déjà commencé à procéder au doublage de certains films à succès. **Le film** se réjouit même de ce que ces films doublés passeront sur nos écrans avant d'être projetés en Afrique française du nord. C'est d'ailleurs ce que commence à faire **l'Orpheum** le 7 du même mois en présentant des versions françaises. Chez **France-Film** la fin de la guerre coïncide avec l'éclatement du conflit Janin-DeSève. En avril 45, DeSève "démissionne" de la compagnie: Janin vient de se débarrasser de lui. Ce qui a fait déborder le vase, outre tout ce que nous avons vu précédemment, c'est que le 20 mars, DeSève se soit départi en faveur de la **Banque de Toronto** de 3600 actions de la compagnie sans les avoir auparavant offertes à Janin selon les termes de la convention de 36¹⁸. Comme DeSève lui a déjà fait le coup le 10 mars et le 3 décembre 42¹⁹, Janin est cette fois ulcéré et met la pression pour obtenir la tête de son rival. Mais pour DeSève cette démission ne change pas grand chose car il récidivera le 17 décembre 45 en se départissant en faveur de la **Banque canadienne nationale** de 462 actions ordinaires de **France-Film**.

En 1945 donc, **France-Film** liquide ses querelles internes et se remet en branle, ainsi qu'on peut le constater au tableau en annexe I. Comme plus de la moitié des salles qui présentaient avant-guerre du film français sont soit fermées, soit passées au film américain, **France-Film** a une bonne côte à remonter. Heureusement que, grâce à un accord spécial des gouvernements français et canadien, **France-Film** est la première compagnie à acheter des produits français après-guerre. Cela est dû aux efforts du gendre de Janin, Nantel David, assistant-directeur de la **Compagnie cinématographique canadienne**, qui en mai 45, avant même la signature de l'armistice, se retrouve à Paris où il remet sur pied le bureau de la CCC, achète toute la production naissante et s'assure un approvisionnement complet pour les années à venir. Cela est dû aussi à l'aide qu'apportent Messieurs Lucien Masson, vice-président du **Syndicat des exportateurs de films** et Gustave Jif, président du **Syndicat des distributeurs de film** qui font partie du nouveau bureau parisien de la CCC.

1946

Cette renaissance donne lieu à de nouvelles déclarations enthousiastes dans **Le magazine du cinéma et de la radio (ex-Courrier du cinéma)**. En mai 46, on y lit: "Le film français est sorti victorieux de la guerre et de l'occupation! Il a conservé, malgré tout, ses moyens d'expression et sa puissance de rayonnement. Plus que jamais il s'affirme par l'intérêt et le caractère humain des sujets traités, la valeur exceptionnelle de ses artistes, l'intelligence de ses

18. DeSève dira qu'il n'a pas vendu mais hypothéqué ses actions... On peut supposer qu'il avait besoin d'argent pour **Renaissance Films Distribution** qui est incorporé ce 25 avril 45.

19. On peut se demander pourquoi DeSève à cette époque a un tel besoin d'argent comptant, surtout que le 31 mars 42, d'après les entrées aux livres de **France-Film**, il a fait payer par la compagnie une dépense personnelle de \$12,000.00. Est-ce pour les concerts, pour sa maison de Lanoraie?

techniciens... Dès janvier 46 les productions récentes de France apparaissent sur nos écrans. Ce réveil du cinéma provoque la joie et l'enthousiasme. Sa popularité actuelle, croyons-nous, n'est que le prélude d'une puissante évolution. L'ouverture du **Cinéma de Paris** (à Pâques 46, n.d.l.r.) ne serait que la première réalisation d'un vaste projet d'expansion. Nous tenons à féliciter de tout coeur les animateurs de ces deux sociétés (**France-Film** et **CCC**) qui revendiquent pour la population française du Québec le droit de protéger la langue maternelle et la pensée française, en mettant à son service le plus formidable moyen d'expression qui soit au monde: le film". Le cinéma français sort donc renforcé et grandi de l'épreuve et donne lieu aux mêmes discours nationalistes qu'avant-guerre. Quant à lui, Léon Franque y va encore une fois de son couplet: "A public français, film français!... La valeur éducative du film français s'affirme de jour en jour. Voir un film parlant français, c'est prendre, de la façon la plus attrayante qui soit, une leçon de diction, une leçon de vocabulaire, une leçon de finesse et une leçon de mesure. Personne ne nous contredira si nous disons que nous avons grandement besoin de pareilles leçons". Personne ne nous contredira non plus si nous doutons de ces énoncés et des résultats obtenus...

Cette remontée du film français s'effectue dans un contexte de concurrence Paris-Hollywood à peine esquissé avant-guerre avec les prétentions de **Famous Players**. C'est à ce sujet que s'arrête Pierre Vigeant dans **Le Devoir** du 9 octobre 46: "POURQUOI LE CINÉMA FRANÇAIS DEVRAIT GAGNER DU TERRAIN... Voici maintenant que les producteurs des Etats-Unis viennent à leur tour nous offrir du film français. Ils ont voulu profiter des difficultés qu'éprouve l'industrie cinématographique française pour se créer des marchés dans les pays de langue française et le marché du Canada français ne pouvait guère échapper à leur attention en raison de sa proximité. Il y a déjà plus de deux ans que **l'Orpheum** présente des films de Hollywood doublés en français. Et l'expérience a été aussi encourageante que rémunératrice. Ces films doublés passaient ensuite sur les écrans de quelques salles de quartier... Le trust étatsunien du cinéma a donc décidé de nous offrir du film français. La direction de **l'Orpheum** vient d'annoncer quelle présentera, à compter du 11 octobre, deux films français nouveaux chaque semaine. Et il ne s'agira pas simplement de films synchronisés ou doublés, mais aussi de films originaux produits en français... La concurrence qui s'amorce aujourd'hui apparaît comme un événement en somme heureux pour le Canada français. La sympathie de la majorité de nos cinéphiles ira sans doute à **France-Film** parce que nous lui sommes redevables de l'introduction du cinéma français au pays et parce que c'est une entreprise exploitée par des nôtres. L'intervention intéressée du trust étatsunien dans le domaine du cinéma français n'en contribuera pas moins à hâter le jour où l'équilibre aura été rétabli entre la langue de la majorité de la population et la langue de la majorité des cinémas. On peut discuter indéfiniment sur les mérites respectifs du cinéma français et du cinéma étatsunien du point de vue artistique, moral et éducatif. Il y a là matière à d'intéressantes études de critique comparée. Il y a au moins un principe qui ne souffre pas de discussion: c'est qu'il faut, toutes choses égales d'ailleurs, préférer le film français à l'autre à cause de la langue et de l'esprit... A partir de la semaine prochaine, la situation sera relativement satisfaisante du point de vue des cinémas de première à Montréal. Il y aura quatre salles consacrées aux nouvelles productions étatsuniennes — **Capitol, Palace, Princess, Loew's** et trois salles consacrées aux nouvelles productions françaises — **St-Denis, Cinéma de Paris, Orpheum**. Chaque semaine, on présentera aux cinéphiles montréalais de 5 à 8 nouveaux films anglais et 5 nouveaux films français. Il faut ajouter cependant que les quatre premières salles représentent un nombre de places sensiblement plus élevé que les trois autres...". En fait l'équilibre souhaité ne se réalisera pratiquement pas et jusqu'à nos jours sera dénoncée la domination américaine et anglophone sur nos écrans. Pour mieux saisir ce problème, il faudrait poursuivre la présente étude pour les années 50-70, ce qui n'est évidemment pas notre propos.

En 46-47, **France-Film** reprend sa vieille habitude de publier la liste complète des films qu'elle offre pour sa saison cinématographique. Ses clients au Québec sont nombreux: formant un groupe de 43 salles en 44, ils sont 105 fin 46, soit plus que le chiffre d'avant-guerre (84 salles en 1939). Ce rétablissement spectaculaire du film français, cette assurance d'approvisionnement conclue par les différents voyages de Nantel David en France, encouragent Janin à sa lancer dans des projets d'expansion. En novembre 47, il déclare: "Malgré la pénurie des matériaux et de la main-d'oeuvre nous avons pu rafraîchir quelques salles. Durant la guerre nous avons dû vendre certains cinémas à cause des difficultés d'approvisionnement mais avec la reprise de la production nous avons pu acheter un cinéma de construction récente, entreprendre la reconstruction du **Canadien** de Québec détruit par un incendie et construire un nouveau **Cinéma de Paris** à Sherbrooke. Ces deux nouvelles salles seront sûrement parmi les plus somptueuses, les plus modernes de la province. D'autres projets d'envergure dans l'ordre de la construction de salles seront annoncés prochainement".

Effectivement quelques semaines plus tard, pour Noël, on inaugure à Sherbrooke un **Cinéma de Paris** de 839 places ayant coûté environ \$200,000. (qui remplace l'ancien acheté le 10 juin 44) tandis que ce mois-là le **Canadien**, à Québec avec une capacité de 1350 places, ouvre ses portes sous le nom de **Cinéma de Paris**, l'ancien **Cinéma de Paris** de la basse ville ayant pris le nom de **Pigalle**. Les plans de ces deux salles sont l'oeuvre de l'architecte Jean-Julien Perrault. L'expansion déborde même les frontières du Québec en atteignant le Nouveau-Brunswick où se crée un modeste circuit offrant les films **France-Film**. Comme preuve supplémentaire de la reprise, s'il en fallait, signalons la visite de certaines vedettes aux bureaux de **France-Film**, dont la plus remarquée à l'époque fut celle de Fernandel. On comprend que dans de telles circonstances Janin veuille clarifier définitivement sa situation envers DeSève et pense à remettre en selle sa cause de 1945. Mais le 25 avril 1948, Janin meurt à l'âge de 68 ans.

1948

Voilà l'occasion qu'attend DeSève depuis longtemps. D'accord, depuis plusieurs années, il est président-directeur général de **Renaissance Films Distribution**. Mais l'entreprise ne fonctionne pas comme il l'entend. Certains anciens collaborateurs de DeSève disent aujourd'hui qu'il s'était lancé dans la production parce qu'il entrevoyait la venue de la télévision et qu'il voulait transformer les studios **Renaissance** en studios télé²⁰. En fait, à l'époque, DeSève est davantage un homme de distribution et d'exploitation que de production et **France-Film** possède une envergure beaucoup plus respectable que **Renaissance**. Il pense donc que le conseil de **France-Film** va naturellement faire appel à lui; n'est-il pas propriétaire de 1467 actions ordinaires et 8630 privilégiées contre 1530 et 8629 pour Janin et n'est-il pas la seule personne providentielle pour la compagnie? Mauvais calcul. Les directeurs de **France-Film** De Roussy, Pierre Charton, Jean Létourneau, Ralph A.

20. Nous n'avons rien trouvé qui prouve réellement de tels desseins chez DeSève, bien que cela soit fort plausible vu son intérêt dans la télévision et son rôle dans la fondation de **Télé-Métropole**. Pour indiquer que DeSève était bien au courant de l'influence de la télévision sur le cinéma, on trouvera en annexe III une entrevue qu'il accordait à LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE.